

en Camargue

les marais du Verdier

Avec l'association «Les Marais du Verdier», les habitants du Sambuc gèrent cette mosaïque de zones humides camarguaises de 120 hectares, propriété de la Tour du Valat depuis 2003. L'objectif : favoriser sa forte valeur écologique et développer des activités dans un esprit collectif et de concertation. Les bassins dédiés à l'élevage de carpes et de sandres développés dans les années 1950 ont laissé place à d'autres activités : pâturage, chasse, pêche, observations naturalistes...

Le site est en libre accès sur les digues, à pied ou à vélo.

Attention : Dans l'ensemble des marais, des chevaux circulent en toute liberté. Sur le marais Ouest uniquement, des vaches pâturent de mai à septembre (espace clos) et la chasse y a lieu le mercredi et le samedi de mi-septembre à fin janvier.

www.lesmaraisduverdier.fr



Taureau Camargue et Héron pourpré

Les Baises (Marais ouest)

En automne et début d'hiver, les canards se nourrissent dans ce marais inondé. A la fin de la saison de chasse et lors de la migration de printemps, nettes rousses, chi-peaux, sarcelles, utilisent le site comme remise diurne. Canards et foulques peuvent y nicher. En été, les taureaux et un assec estival contrôlent le développement de la végétation. Les oiseaux de steppe, Alouette des champs, Oedicnème criard, Glaréole à collier viennent s'y alimenter et parfois y nicher.

- 1,6 km (30 min)
- 2,5 km (50 min)
- 4,4 km (1h30)
- Observatoire
- Panneau d'information
- Aire de pique-nique



Chevalier sylvain

Une mosaïque de zones humides camarguaises remarquables par leur biodiversité, gérées collectivement en respectant les cycles naturels. Le site est un support de multi-usages et d'événements concertés qui favorisent le lien social et le bien-être.

Les Marais du Verdier, une gestion concertée

Le Pesquier

Fauvettes aquatiques, hérons, râles nichent dans ce massif de roseaux maintenu inondé. Les tiges offrent un support ou un matériau de construction des nids. Les invertébrés, alevins, batraciens y abondent au temps des nichées.



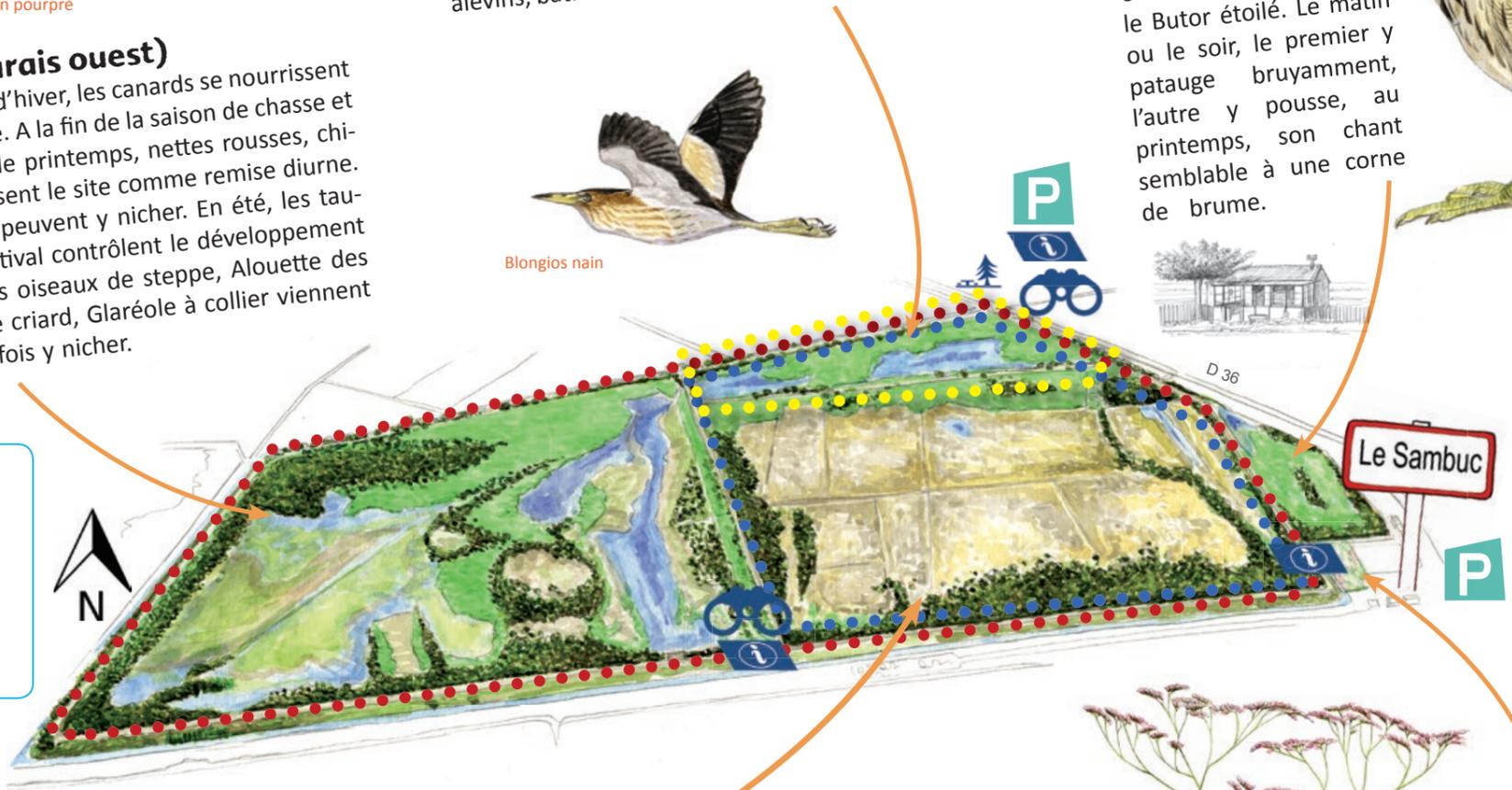
Blongios nain

La Palunette

Cette roselière restaurée en 2021 couvre une superficie d'environ 4 à 5 hectares. Vous pourrez, avec de la chance, y observer le Sanglier ou le Butor étoilé. Le matin ou le soir, le premier y patauge bruyamment, l'autre y pousse, au printemps, son chant semblable à une corne de brume.



Butor étoilé



Les Enganes

Seul le régime naturel des pluies y apporte de l'eau. De nombreux limicoles (vanneaux, chevaliers, bécassines, échasses,...) s'y alimentent. Les chevaux pâturent les prés salés à Aster maritime, Orge maritime et Arroche couchée, d'où émergent à l'automne des tapis denses de salicornes annuelles. La partie centrale au sol dénudé par le piétinement, dite «chaumadou», est recherchée par les chevaux aux heures chaudes de l'été. Dépourvue de végétation, elle est moins fréquentée par la «mangeance» (nuées de taons, arabis, mouches et moustiques) et propice aux bains de poussière déparasitants.



Saladelle de Narbonne

Le Clos des saladelles

Cet enclos est riche de plus de 100 espèces de plantes ! L'association végétale à Chiendent du littoral et Trèfle maritime, caractéristique des prés salés, est parsemée de saladelles et de tapis d'obiones. Dans les zones basses, la sansouire règne avec son cortège de salicornes et de soudes. Bien que peu étendus, ces milieux à forte valeur patrimoniale sont à préserver en priorité.

Les activités aux Marais

Chasse

Quelques membres de l'association chassent sur le Marais Ouest, de mi-septembre à fin janvier, uniquement le mercredi et le samedi. Les chasseurs sont tenus d'utiliser des munitions sans plomb et de remplir un carnet de suivi.



Oie cendrée

Pâturage des taureaux

Une manade de quelques dizaines de vaches « Camargue » accompagnées de leurs veaux est parquée dans le Marais Ouest de mai à septembre. Le pâturage limite la densification de la végétation, ouvre le marais, permettant ainsi une activité de chasse aux oiseaux d'eau.



Escargot « Missounenque »
(*Theba pisana*)

Coupe du roseau

Menée jusqu'en 2010, cette activité traditionnelle a été interrompue pour favoriser la nidification des oiseaux dans les roselières du Pesquier et de la Palunette sur environ 12 hectares.



Pêche

Elle n'est praticable que dans ce petit bassin maintenu en eau et dans le canal de ceinture du marais. Certaines années, le bassin doit être temporairement vidé pour stimuler la croissance du roseau et minéraliser la matière organique dans le sol.



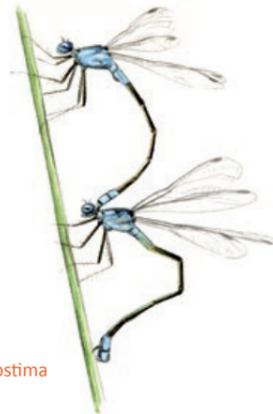
Cigogne blanche

Pâturage des chevaux

Les chevaux pâturent sur l'ensemble du site. Ils appartiennent aux habitants membres de l'association. Ils peuvent venir vers vous. Ne les nourrissez pas. N'ayez aucune crainte. Soyez simplement vigilants avec les enfants. Ils sont soignés collectivement, et traités avec des vermifuges aussi peu toxiques que possible pour préserver les insectes qui dégradent crottin et bouses.



Chevaux et hérons garde-boeufs



Lestes macrostima

Suivis floristiques

Les suivis ont permis d'identifier plus de 230 espèces de plantes terrestres et aquatiques, parmi lesquelles deux espèces protégées nationales : Salicaire à trois bractées et Saladelle dense, et cinq espèces protégées régionales : Cresse de Crète, Crypsis en forme d'aiguillon, Crypsis faux choïn, Zannichellie pédonculée et Zannichellie à feuilles obtuses.



Brocoli sauvage



Vanneau huppé

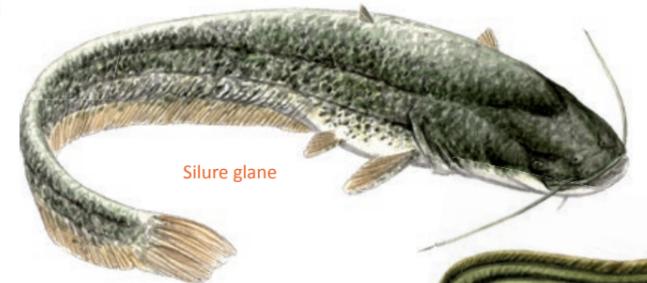
Rousserolle turdoïde



Aster maritime



Rainette méridionale



Silure glane



Lézard vert



Anguille

Recensement d'oiseaux

Les ornithologues de la Tour du Valat réalisent un comptage mensuel des oiseaux du site, depuis son acquisition en 2003.

Arrachage du Baccharis

Cette espèce exotique envahissante produit jusqu'à plus d'un million de graines par individu ! Elle colonise la roselière et diminue la richesse écologique du site. Elle fait l'objet de chantiers d'arrachage, en particulier dans le nord des Enganes.



Sanglier



Pipistrelle



Cédicnème criard



Ragondin



Phragmites australis